

Une place, une station d'épuration et une église sont récompensées par le Jury du Concours Lumières® 2019

Le premier prix est attribué à la ville de Lunel (34) pour la mise en lumière de la place Louis Rey. Le Syndicat de traitement des eaux usées Saône Beaujolais (69) remporte le second prix, pour la valorisation innovante et dynamique de la station d'épuration CITEAU de Belleville en Beaujolais. Enfin, le troisième prix est décerné à la ville de Voiron (38) pour l'éclairage de mise en valeur de l'Église Saint Bruno.

Le jury du Concours Lumières® 2019, présidé par M. Guy Geoffroy, Maire de Combs la Ville (77), Président de l'association des Éco Maires, a attribué le 6 juin dernier les trois prix de la 31^{ème} édition du concours, organisé depuis 1987 par le SERCE, en partenariat avec SIGNIFY. Cette année, 18 dossiers étaient en compétition.

Le Concours Lumières permet au grand public de découvrir ou redécouvrir le paysage naturel ou urbain qu'ils côtoient tous les jours. Chaque année, de nombreux maîtres d'ouvrages publics et privés, accompagnés dans cette démarche par les concepteurs lumière et les installateurs, mettent en lumière des éléments du patrimoine, historique ou contemporain, des espaces réhabilités, voire des sites industriels. Ils créent ainsi une véritable animation de leur territoire.

Le jury a fondé son appréciation sur différents critères tels que la cohérence du projet par rapport à son environnement, sa fonction ou le passé historique du site mis en lumière. Très sensibilisé à l'impact environnemental de l'éclairage, il a également pris en compte la performance énergétique de l'installation, l'intégration des équipements afin de réduire leurs impacts visuels et la réduction des nuisances lumineuses.

Comme l'a rappelé Guy Geoffroy : *"une mise en lumière ne doit pas éblouir par la puissance électrique installée, mais par le sens qui accompagne ce geste"*.



1^{er} Prix - Ville de Lunel (34)
Place Louis Rey



2^{ème} Prix - STEU SB (69)
Station d'épuration CITEAU de Belleville en Beaujolais



3^{ème} Prix - Ville de Voiron (38)
Église Saint Bruno

LE JURY

Autour du **Président du jury, Guy Geoffroy**, étaient réunis pour délibérer : **Milena Chessa**, Journaliste du service "Architecture & Urbanisme" de la rédaction du Moniteur; **Stéphane Delagneau**, Conseiller municipal délégué à l'Assainissement et à l'Éclairage public de la ville de Longjumeau (91); **Thierry Digoïn**, Conseiller régional du SERCE pour la région Ile-de-France; **Philippe Lagueyrie**, Directeur général adjoint chargé du Pôle Technique de la ville de Rueil Malmaison (92); **Jean-Pascal Lemeunier**, Conseiller à l'architecture du Pôle Patrimoine à la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est, membre de l'Association des Architectes des Bâtiments de France (ANABF) et **Benjamin Thebaud**, Co-fondateur et Directeur général de Land'Act.

1^{er} prix

Ville de Lunel (34)

Mise en lumière de la place Louis Rey



Crédits photos © Julien Thomazo - Damperre / Lebunetel.

Au cœur de Lunel, la reconversion d'un ancien carrefour giratoire et la disparition partielle d'un îlot bâti a donné naissance à la place Louis Rey. L'éclairage, tout en leds, révèle son ornementation une fois la nuit tombée. La mise en lumière des pignons, autrefois dégradés et nouvellement parés d'une peau métallique ajourée et de peintures exotiques, délimite l'emprise de cet espace transformé en un salon urbain à l'ambiance feutrée. Les pots en suspension qu'éclairent avec sobriété des projecteurs apportent de la fraîcheur l'été en complément du jardin exotique créé au pied de l'immeuble. Les fauteuils, les abats jour surplombant les luminaires, le décor peint et la fresque rétro éclairée d'une des parois, meublent l'espace qui s'anime et incitent les passants à s'attarder. Au centre de la place, la fontaine éclairée apporte la fraîcheur et une ambiance sonore relaxante. La mise en lumière agit comme un révélateur et contribue à donner une véritable identité à cet espace, en incitant les habitants à s'y poser.

Le jury a aimé

*"le travail soigné
et le rendu
élégant"*

- Concepteur lumière : ECL Studio.
- Architectes Agence Lebunetel ; LS. Ingénierie.
- Installateur : Allez.
- Équipements fournis par : JCL Lighting / Ghisamestieri ; Lec ; Philips ; Sammode.

2^{ème} prix

Syndicat de Traitement des Eaux usées Saône Beaujolais (69) Mise en lumière de la station d'épuration CITEAU de Belleville en Beaujolais



Crédits photos © Pierre Nègre.

Associer station d'épuration à un édifice esthétique et innovant, constitue le pari audacieux qu'a réussi le Syndicat de Traitement des Eaux Usées Saône Beaujolais (STEU SB) de Belleville en Beaujolais en valorisant ce site industriel, installé en centre-ville, à proximité d'une abbatale du XII^{ème} siècle et d'un péage autoroutier. Sa situation atypique l'a très vite contraint à innover pour rendre le site inodore. Une réussite qui s'est rapidement transformée en volonté politique d'en faire un lieu contemporain, parfaitement intégré. Délibérément engagé en faveur du développement durable, le site est entretenu par des animaux brouteurs et accueille un verger. Dissimulé aux regards le jour, il est mis en valeur de la tombée de la nuit à minuit par l'éclairage qui anime d'ondulations lumineuses l'enceinte en verre. 140 rubans leds RGBW, de 4,4 mètres de haut, sont intégrés dans des profilés aluminium installés à l'intérieur, ce qui dissimule complètement l'installation aux regards. Aux abords, l'éclairage routier a été redimensionné et se révèle plus discret. Cinq projecteurs gobos diffusent une lumière bleutée qui évoque la Saône passant à proximité. Le site, ainsi transformé véhicule une image positive et dynamique de la ville. Un pari réussi si l'on en croit les nombreux commentaires et prise de vues qui s'affichent sur les réseaux sociaux.

Le jury a apprécié

“la volonté de considérer ce bâtiment utilitaire, d'ordinaire délaissé des regards, comme faisant partie de la vie”

- Concepteur lumière : L'Atelier Lumière.
- Installateur : Serpollet.
- Équipements fournis par : Comatelec ; Martin Lighting Pro ; Novoconcept.

3^{ème} prix

Ville de Voiron (38)

Mise en lumière de l'Église Saint Bruno

Concours
Lumières

Crédits photos © Chems-Eddine Zabrouk Sce Communication Ville de Voiron.

Pour en savoir plus sur
le Concours Lumières :www.serce.fr> Rubrique :
Évènements/Concours lumières

Le **SERCE** représente les entreprises de la transition énergétique et numérique. Il réunit 260 entreprises (PME et grandes entreprises de la profession) réparties sur plus de 900 sites en France.

Elles interviennent dans les travaux et services liés aux installations industrielles et tertiaires, aux réseaux d'énergie électrique et aux systèmes d'information et de communication. L'alliance de leur savoir-faire dans l'énergie et le digital leur permet de proposer de nouvelles solutions énergétiques et numériques qui répondent aux enjeux des territoires et des entreprises. Leur capacité à innover dans le "smart" favorise les échanges entre les bâtiments et quartiers, entre la ville et les réseaux (énergie, éclairage public, éco-mobilité...).

Membre de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)
Membre associé de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et Communication (FIEEC).

Chiffres clés CA France : 18,6 Mds€; 135000 salariés.

Depuis 2017, la ville de Voiron a mis en place un plan Lumière visant à renforcer l'attractivité commerciale du centre-ville, améliorer le cadre de vie des habitants tout en sécurisant l'espace public. La valorisation lumineuse de l'église Saint Bruno, s'est imposée en raison de la position centrale de cet édifice classé Monument historique. Le quartier étant peu éclairé, le projet s'est orienté vers une approche sobre. L'analyse des coefficients de réflexion des matériaux composant la façade a permis d'ajuster précisément la quantité de lumière nécessaire. De loin, l'éclairage dessine la silhouette élancée des flèches qui dominent l'ensemble de la vieille ville de Voiron. À l'approche, une palette de lumière, toute en nuances de blancs, souligne les détails architecturaux du portail occidental. Des projecteurs installés sur 4 mats appliquent un voile de lumière à la façade. Des spots, gobos et des rubans leds soulignent les détails et les aspérités de l'ornementation de l'église grâce à un subtil jeu de contrastes et d'ombres. Enfin, un éclairage intérieur met en valeur les vitraux ainsi que l'horloge, et participe à la mise en profondeur de la façade. Pour respecter la présence d'une colonie de chauve-souris installée dans les combes de la toiture, aucun équipement (spot ou câble) n'a été installé sur cette partie de l'église, laissée à l'obscurité. Le jury a particulièrement apprécié la justesse et la sobriété de cette mise en lumière.

Le jury a salué

*"le souci du détail,
depuis le rendu
volumétrique
jusqu'à la protection
des chauves-souris"*

- Concepteur lumière : Ingelux.
- Architectes Archipat ;
DRAC Auvergne Rhône Alpes ; ABF Isère.
- Installateur : Eclairage Service.
- Équipements fournis par : Atea ; Erco ;
Flux Lighting ; Luce et Light ; Osram ; WE-EF.

**Contact PRESSE**

Tél. : 01 45 31 20 83

angeliqa@c-commevous.com

www.c-commevous.com**Contact SERCE**

Marielle Mourgues : m.mourgues@serce.fr - Tél. 01 47 20 69 45

www.serce.fr - www.metiers-electricite.com